

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-VHM/JL/VG/KBG

DECISION N° 2023/16 Demande de subvention Isolation thermique par l'extérieur et création d'un bâtiment périscolaire de l'Ecole élémentaire Victor Hugo

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville de rénover énergétiquement ses bâtiments, l'école Victor Hugo élémentaire soumis au dispositif éco énergie tertiaire décrit dans le décret tertiaire, bénéficiera d'une isolation par l'extérieur.

Un bâtiment d'accueil périscolaire neuf de 100 m² au sol est ajouté à ce projet.

A ce stade, ce projet s'évalue à 820 882.50 € HT comprenant l'isolation par bardage rapporté en plaques avec une variante exigée composée par fibre de bois : fourniture et pose d'isolant type fibre de bois ainsi que la création d'un bâtiment périscolaire dans la cour haute.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du Conseil Départemental de Seine-Maritime et son montant s'élève à 820 882,50 € HT soit 985 059.00 € TTC.

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-VHM/JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

Projet : Isolation thermique par l'extérieur école V. HUGO élémentaire et modulaire	Montant HT de l'opération
Isolation par bardage rapporté aux plaques	324 224,00 €
Bâtiment périscolaire	463 501,50 €
Etudes thermiques et architecte	33 157,00 €
TOTAL	820 882.50 €

Considérant les dépenses d'un montant de 820 882,50 € HT pour le projet de réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur de l'Ecole Victor Hugo élémentaire ainsi que la création d'un bâtiment périscolaire.

Décide,

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du Conseil Départemental de Seine-Maritime pour cet investissement évalué à 820 882,50 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 22 juin 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20230627-DEC-2023-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Julie LESAGE

Maire

Conseillère départementale